

# LES PROFESSIONNELS.IMMO

RÉSEAU NATIONAL IMMOBILIER

## BAREME TTC HONORAIRES TRANSACTION MARTINE CORNU

Barème au 25/02/2021.

Chaque mandataire est juridiquement et financièrement indépendant.  
Appartement, maison, immeuble, parking, terrain, fonds de commerce, local commercial, parts sociales de SCI. A l'exclusion du Neuf (VEFA). A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

PRIX DE VENTE	Mandat Honoraires TTC
- 50 000€	Forfait 6 000€
De 50 001 à 100 000€	Forfait 8 000€
De 100 001 à 150 000€	9 %
De 150 001 à 250 000€	8 %
De 250 001 à 350 000€	7 %
DE 350 001 à 500 000€	6%
+ DE 500 001	5%
Murs commerciaux ou professionnels	10%
Fonds de commerces	20%

**Tranches non cumulatives.**

Tous nos compromis se signent chez notaire.  
Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.  
Nos honoraires sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez notaire.

**Avis de valeur : 300 € TTC à charge du propriétaire**

**Nous ne faisons ni location, ni gestion, ni syndic.**

**Martine CORNU**

**Tél. 06 14 57 16 28**

**[m.cornu@lesprofessionnels.immo](mailto:m.cornu@lesprofessionnels.immo)**

**Négociatrice en portage salarial**

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées. (Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017).

Conformément à article L. 612-1 du code de la consommation, en cas de litige, vous avez la possibilité saisir le Médiateur de la consommation suivant : MCP Médiation 12 square Desnouettes 75015 PARIS par courrier postal ou bien cliquez sur le lien <http://mcpmediation.org>